



fnes

Fédération Nationale
d'Éducation et de promotion de la Santé

1er réseau national d'éducation et de promotion de la santé en France



Appel
à contribution

Retour avant le 11 janvier 2021

"AVANCER EN ÂGE" : ENQUÊTE SUR LES ACTIONS DE PRÉVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ ADULTES DE 40 À 55 ANS

Avec le soutien de Santé publique France, la Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé contribue à la mise en œuvre de programmes populationnels multithématiques de réduction des inégalités sociales de santé, par le repérage des acteurs et des initiatives de prévention et promotion de la santé.

Le programme « Avancer en âge » de Santé publique France vise à agir plus précocement et très en amont du vieillissement et du départ à la retraite. Il s'adresse donc à la population âgée de 40 à 55 ans dans l'objectif de promouvoir l'avancée en âge en bonne santé, notamment dans un objectif de lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé¹.

En effet, les déterminants sociaux de la santé peuvent avoir un poids particulièrement lourd sur les personnes, en termes de comportements de santé (activité physique, alimentation, sommeil...) et de santé mentale (stress, anxiété, mal-être...). Les approches populationnelles et par les milieux de vie et de travail sont par conséquent particulièrement pertinentes pour agir sur ces déterminants sociaux.

La finalité du programme « Avancer en âge » est de mettre à la disposition des acteurs concernés des ressources individuelles, collectives et/ou liées aux environnements de vie, qui répondent aux besoins de la population et contribuent à un changement de comportement via des gestes à adopter à mi-vie en vue d'un vieillissement en santé.

1. Pour cette enquête, ne sont pas pris en compte les publics en situation de très grande précarité comme les personnes sans domicile fixe, en campements, squats qui seront prises en compte dans d'autres travaux.

La présente enquête a pour but d'identifier de façon aussi précise que possible, à l'échelle nationale, les acteurs et les réseaux impliqués dans les territoires dans cette approche à mi-vie, les actions développées et les outils mobilisés ainsi que les formations qui leur sont destinées.



Nous vous invitons à participer à cette enquête, si votre action :

- Est portée et mise en œuvre par une structure sociale, éducative, médico-sociale, de soin ou de santé, ou par un organisme public ou privé (entreprise, association, structure d'accueil, réseau, mutuelle...)
- Est déjà réalisée ou est en cours de réalisation (les actions ponctuelles ou très récemment débutées n'entrent pas dans le cadre de l'enquête)
- Relève d'une action de prévention primaire, d'éducation pour la santé ou de promotion de la santé abordant de préférence plusieurs thématiques de santé (approche multithématique)
- S'adresse à un public âgé de 35-40 ans jusqu'à 55 ans

➔ *Les outils et applications numériques entrent dans le cadre de l'enquête.*

ENQUÊTE SUR LES ACTIONS DE PRÉVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ EN 4 ÉTAPES

- 1 Identifier les actions et recueillir les informations
- 2 Analyser les informations et sélectionner les actions entrant dans le cadre de l'enquête
- 3 Approfondir l'analyse de votre action avec vous dans un entretien
- 4 Valoriser votre action

1 IDENTIFIER LES PROJETS ET RECUEILLIR LES INFORMATIONS

Le présent questionnaire se divise en deux parties. Nous vous demandons d'abord de nous fournir quelques éléments-clés afin de mieux connaître la structure répondante et/ou porteuse de l'action, ensuite, de décrire succinctement votre action.

➔ *Au moins 20 minutes sont nécessaires pour répondre au questionnaire.*

2 ANALYSER LES INFORMATIONS ET SÉLECTIONNER LES ACTIONS

Chaque action versée à l'enquête en ligne sera examinée afin de déterminer si elle répond aux critères de sélection. Suite à cette première analyse, un entretien d'approfondissement pourra être décidé.

3 APPROFONDIR L'ANALYSE DE VOTRE ACTION AVEC VOUS DANS UN ENTRETIEN

Les membres du réseau de la Fnes recontacteront ensuite certains porteurs de projets afin d'approfondir la description de l'action à l'aide d'un entretien (modalités pratiques : entretien d'environ 30 min par téléphone/visioconférence) qui se déroulera en janvier-février 2021.

4 VALORISER VOTRE PROJET

Selon leurs caractéristiques et avec l'accord des porteurs, ces actions pourront faire l'objet d'une valorisation au niveau national dans des banques d'expériences (par exemple : Inspir'Actions de la Fabrique Territoires Santé...) et/ou dans des bases d'actions régionales (par exemple : OscarSanté...).

1. lien : <https://fr.surveymonkey.com/r/M6Q9TRQ>